ADJUVANT

Actimum®

POUR BOUILLIES HERBICIDES

Humectant
Conditionneur d'eau

LA PERFORMANCE AU SERVICE
DE LA **CULTURE RAISONNÉE**.

Agridyne®

Besoin d'un **adjuvant** ? Prenez **un Agridyne** !

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

ADJUVANT

Actimum®

POUR BOUILLIES HERBICIDES

USAGES

Adjuvant* bouillie HERBICIDE

CRÉNEAUX D'UTILISATION

Tous les herbicides (anti-graminées céréales, herbicides maïs, glyphosates...).

DOSE D'UTILISATION

1 l/ha

À mettre en premier dans la cuve.

Voir autres recommandations sur l'étiquette.

PLUS D'INFOS

www.agridyne.fr

Visualiser la vidéo

Télécharger l'appli

FONCTIONNALITÉS

Il corrige la dureté de l'eau

LE SULFATE D'AMMONIUM protège les molécules de l'effet négatif des cations. Il agit par compétition (avec les cations de la solution). Les molécules d'ammonium (NH4+), en surnombre, saturent les charges négatives des matières actives sensibles. Elles les protègent ainsi de la formation de complexes inactifs avec le calcium.

Il maximise les performances des herbicides

L'effet humectant de l'Actimum® permet un ralentissement du dessèchement des gouttes de la bouillie. En résulte une meilleure pénétration de la bouillie à l'intérieur des plantes cibles et donc un désherbage plus efficace.

SANS ACTIMUM®	AVEC ACTIMUM®
L'eau s'évapore rapidement. Les matières actives cristallisent.	L'évaporation est retardée. Les matières actives pénètrent dans la plante.
Évaporation complète de l'eau. Matières actives cristallisées sur la feuille.	L'eau est toujours présente laissant plus de temps aux matières actives pour pénétrer.
Faible taux de pénétration.	**Pénétration maximale.**

EFFICACITÉ PROUVÉE !

% d'efficacité désherbage céréales

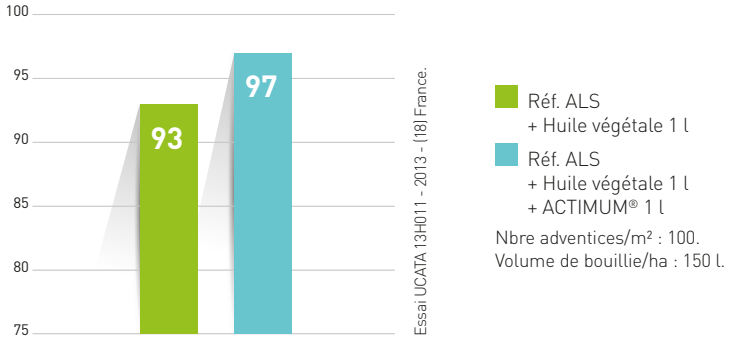

Nbre adventices/m² : 100.
Volume de bouillie/ha : 150 l.

Les adjuvants facilitent l'action des produits de protection des plantes en améliorant leurs performances tout en diminuant les effets néfastes, comme le ruissellement ou la dérive.

Ils permettent d'optimiser l'efficacité des traitements phytopharmaceutiques et contribuent au respect de l'environnement, de l'utilisateur et du consommateur.

Par conséquent, les adjuvants sont des outils incontournables dans le cadre des **Bonnes Pratiques Agricoles**. Ils s'intègrent parfaitement dans un raisonnement de protection et de production durables.

N° Expert 0 800 220 800
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

ACTIMUM® : Sulfate d'ammonium 460 g/l. AMM n° 2010272. Homologation et marque déposée : Monsanto S.A.S. Distributeur : De Sangosse S.A.S. Classement : NC. Usages autorisés, mode d'emploi, doses, restrictions d'emploi et contre indications : se référer à la notice et l'étiquette. Respecter les précautions d'emploi.

Dose d'homologation : 2,2 l/hectolitre

© HVA Conseil 2015 - 5466

DE SANGOSSE S.A.S. - BP 5 - Z.I. Bonnel - 47480 Pont-du-Casse (France)
Tél. : + 33 (0)5 53 69 36 30 - www.agridyne.fr - www.desangosse.fr

Agridyne®

® Une marque DE SANGOSSE